

# Relais d'une culture environnementale

**Les grands chantiers de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement ou comment développer concrètement l'éco-citoyenneté**

Par **Anh-Gaëlle Truong** Photo **Abdelkrim Kallouche**

« **N**ous concevons le développement durable comme une démarche. Il s'agit de répondre à n'importe quelle question en prenant en compte les trois piliers que sont l'environnement, l'équité sociale et les enjeux économiques. » De fait, pour Jean-Pierre Trillet, directeur de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée), installé à Chizé dans les Deux-Sèvres, il est moins question de transmettre des concepts que des solutions pratiques pour «favoriser l'émergence d'une éco-citoyenneté et faire partager une culture environnementale».

«Pourquoi et comment parler en classe du développement durable ?», «Développer l'éducation à l'environnement dans les sports de plein air», «Economiser l'énergie»... La liste des 18 stages proposés cette année par l'Ifrée est variée. A l'image des publics auxquels ils sont destinés : éducateurs spécialisés cherchant à sensibiliser les handicapés à l'environnement, enseignants soucieux d'intégrer le développement durable dans leurs heures de cours, élus et agents de collectivités territoriales souhaitant intégrer la maîtrise de l'énergie dans leurs projets...

Coordonnés par l'Ifrée, spécialement compétent pour l'ingénierie de formation, ces stages sont animés par de nombreux partenaires. Aussi les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), le groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à

l'environnement (Graine), des associations d'éducation à l'environnement mais également des services de l'Etat, de l'Ademe, de l'Education nationale ou du Conseil régional apportent-ils leur expertise et, surtout, leurs contenus aux formations.

Outre ces stages ouverts à tous, l'Ifrée assure également la formation des élus et agents des collectivités territoriales soit dans le cadre de l'action pour un développement responsable et solidaire (DRS), une expérimentation inscrite au contrat de plan Etat-Région encourageant l'élaboration de projets suivant les principes du développement durable dans quatre pays de la région (Sud-Charente, Marennes-Oléron, Mellois et Six-Vallées), soit à la demande des collectivités ou pays eux-mêmes, soit dans un programme initié par le Conseil régional et la préfecture de région : les Ateliers du développement durable.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'institut se tourne aussi vers le public plus restreint des PME-PMI. «Les entreprises parlent plus volontiers de management environnemental que de développement durable», note Jean-Pierre Trillet. Néanmoins des actions de sensibilisation sont mises en place, des petits-déjeuners dans les chambres de commerce par exemple, «pour amener les responsables à réfléchir autrement que par l'économique ou le social frontal».

Outre la formation, l'Ifrée assure également une mission de recherche dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Le géographe, Jean-Etienne Bidou, chercheur au CNRS et détaché de l'IUFM de La Rochelle, mène actuellement une étude sur la démocratie participative telle qu'elle se pratique en Guinée, dans les quatre pays du DRS et dans les conseils de quartiers de Niort. «Avec Michel Hortolan et Jacques Tapin, il compare les modes d'émergence de projets dans ces trois

Ifrée  
Forêt de Chizé  
79360  
Villiers-en-Bois  
Tél. 05 49 09 64 92  
ifree@ifree-ore.org

## Sur les bancs de l'école

Dès la rentrée 2004, le développement durable fera son entrée dans les programmes scolaires, comme l'a expliqué Michel Ricard, chargé de mission auprès du Premier ministre, lors de la journée sur les enjeux du développement durable organisée le 13 janvier dernier à l'Espace Mendès France. «L'objectif, dit-il, est que les élèves reçoivent un minimum de 60 heures d'éducation à l'environnement vers un développement durable pendant tout leur cursus, de l'école primaire à la terminale.» Une première phase expérimentale a débuté en septembre 2003 dans 80 établissements, répartis sur 10 académies. En Poitou-Charentes, région pilote, quatre



lieux d'exercice de la démocratie participative.»

L'Ifrée héberge aussi la tête de réseau régional Territoire Emploi Environnement (TEE). Son action dans ce cadre vise à pérenniser des emplois créés dans le domaine de l'environnement grâce au dispositif des emplois-jeunes. Deux personnes s'y consacrent à l'Ifrée. «En effet, s'il n'est guère nécessaire de prouver l'utilité d'un économe de flux qui permet de faire baisser de moitié la facture d'énergie d'une ville comme Lorient, nous devons encore argumenter pour défendre les gains à long terme des nettoyages de rivières.»

Enfin, l'institut est producteur de documents comme une lettre d'information, des fiches thématiques ou des actes de colloques, et d'outils pédagogiques comme le Naturalibus, un car amenant à la rencontre du public un chapiteau et des expositions.

L'Ifrée a été reconnu en 2002 structure support du Pôle national de ressources en éducation à l'environnement par le ministère de l'Éducation nationale. ■

Jean-Pierre Trillet, directeur de l'Ifrée, est intervenu sur la formation au développement durable lors de la journée d'études organisée le 23 mars 2004 à l'Espace Mendès France.

écoles primaires, trois collèges, deux lycées et un lycée professionnel ont développé des projets ayant trait à l'environnement. Au collège de Jonzac, par exemple, 250 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont décliné le thème de l'eau en 23 ateliers. Certains ont imaginé un conte retraçant le parcours d'une goutte d'eau, d'autres ont inventorié la faune et la flore d'une rivière tout en recherchant les indicateurs de qualité de l'eau, tandis qu'un troisième groupe pouvait étudier le circuit de la source au robinet, etc. Avec la généralisation de l'éducation à l'environnement, progressivement mise en place dès la rentrée 2004 sur une période de trois ans, tous les élèves seront bientôt sensibilisés d'une manière ou d'une autre aux enjeux d'un des piliers du développement durable. La notion d'éducation à l'environnement n'est pas nouvelle. Dès 1977, une circulaire de l'Éducation nationale notifie qu'«à l'époque où la dégradation de son milieu de vie pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir, une éducation en matière d'environnement s'impose». Mais les résultats ne suivront pas et le rapport d'avril 2003 rendu par les inspecteurs généraux Gérard Bonhoure et Michel Hagnerelle met en évidence que, même s'il y eut des expériences pertinentes, les orientations prises depuis trente ans sont trop «insuffisantes», «diffuses» et «foisonnantes» pour constituer une éducation construite. «De surcroît, note Michel Ricard, il n'existe aucune garantie qu'un élève suive une éducation à l'environnement pendant son cursus et les actions sont trop souvent monodisciplinaires.»

De fait, dans le cadre de la stratégie nationale du développement durable récemment adoptée, le gouvernement a souhaité renforcer l'éducation à l'environnement vers le développement durable (EEDD) en milieu scolaire et périscolaire. La mission est confiée en 2002 à Michel Ricard, professeur en écologie et biologie des populations à l'Université de Bordeaux III. Loin de vouloir créer une nouvelle discipline, son projet insiste sur l'intégration des notions tout en préservant un large éventail de manœuvres pour les enseignants. Aussi les élèves aborderont-ils les questions d'environnement différemment selon que leurs professeurs auront choisi de les insérer dans les cours ou dans le cadre de projets, que seuls quelques professeurs s'impliqueront ou tout l'établissement, que seule l'école prendra en charge cette éducation ou qu'elle s'adjoindra le concours d'associations ou de collectivités. «Il s'agit cependant de mettre l'accent sur les démarches croisées et les partenariats avec associations et collectivités pour construire un continuum entre l'école et la société», rappelle Michel Ricard.

Parallèlement à ces 60 heures – «minimum» –, ses propositions ont abouti à la création en janvier 2004 d'un observatoire national de l'EEDD destiné à quatre missions : mettre à la disposition des enseignants d'une part les outils pédagogiques, d'autre part une information scientifique validée et actualisée, inventorier toutes les démarches transversales entre le secteur scolaire et la société civile, et assurer l'information du grand public. En outre, un colloque international sur l'EEDD se tient les 14 et 15 avril prochains à Paris. «Nous allons notamment y étudier comment l'EEDD peut rester pérenne et s'inscrire dans une démarche de société.» A.-G. T.